

# C ROTENAY (39)



**Extrait du Dictionnaire  
GEOGRAPHIQUE,  
HISTORIQUE et STATISTIQUE  
Des communes de la Franche-Comté  
De A. ROUSSET  
Tome II (1854)**

*Crotonacum, Crotonay, Crothenay, Crotena,*

village de l'arrondissement de Poligny, canton et bureau de poste de Champagnole, chef-lieu de perception ; succursale ; à 10 km de Champagnole , 17 de Poligny, 28 d'Arbois et 26 de Lons-le-Saunier.  
Altitude : 553<sup>m</sup>.

Le territoire est limité au nord par Besain, Montrond et Ardon, au sud par le Pont-du-Navoy et Champagnole, à l'est par Montrond, Ardon et Champagnole, à l'ouest par la montagne de l'Heute, qui sépare Crotenay de Besain et des Faisses, et par le Pont-du-Navoy.  
La Pratz et le Moulin font partie de la commune.

Il est traversé par les chemins de grande communication n° 5, de Bletterans à Champagnole, et 27, de Salins à Dortans ; par les chemins vicinaux tirant au Pont-du-Navoy, à Montrond, à Ardon, au hameau de la Pratz, à la côte de l'Heute, à Champagnole, de la Pratz à Champagnole et à Ardon ; par le ruisseau du moulin. Les rivières d'Ain, et d'Angillon ne font que longer ce territoire au sud.

Le village fait partie du bassin de l'Ain, et s'élève sur la rive droite de cette rivière. Il est entouré de montagnes de trois côtés. Les maisons sont généralement groupées et de chétive apparence. Elles sont bâties en pierre et couvertes en bardeaux. Les plus belles sont couvertes en tuiles. On y remarque la maison de M. le comte Moreau de Favorney, qui habite Versailles.

Population : en 1790, 380 hab. ; en 1846, 412 ; en 1851, 441 , dont 209 hommes et 232 femmes ; population spécifique par km carré, 37 habitants ; 72 maisons, savoir ; à Crotenay, 62 ; au hameau de la Pratz, 9, et au Moulin, 1 ; 93 ménages.

État civil : les plus anciens registres de l'état civil remontent à 1651.

Vocabulaire : saint Pierre.

Série communale à la mairie depuis 1793, déposée aux Archives Départementales avant, où Crotenay a reçu la cote 5 E 84/1. La série du greffe a reçu les cotes 2 E 285 et 286, 3 E 2991 à 2999, 3 E 3708, 3 E 7797, 3 E 8479, 3 E 9060 à 9062 et 3 E 13323. Tables décennales : 3 E 1132 à 1140.

Microfilmé sous les cotes 2 Mi 400, 5 Mi 414 à 416, 5 Mi 1223, 2 Mi 953, 2 Mi 2045 et 2046, 5 Mi 2 et 5 Mi 1183.

Les habitants n'émigrent pas.

Cadastré : exécuté en 1825 ; surface territoriale 1192<sup>h</sup> 22<sup>a</sup>, divisés en 1620 parcelles que possèdent 149 propriétaires , dont 32 forains ; surface imposable, 1167<sup>h</sup> 88<sup>a</sup>, savoir : 598<sup>h</sup> 93<sup>a</sup> en terres labourables, 375<sup>h</sup> 20<sup>a</sup> en bois , 245<sup>h</sup> 62<sup>a</sup> en parcours, 145<sup>h</sup> 46<sup>a</sup> en prés, 2<sup>h</sup> 78<sup>a</sup> en sol et aisances des maisons, 1<sup>h</sup> 85<sup>a</sup> en jardins, d'un revenu cadastral de 11.515 fr. ; contributions directes en principal 2.621 fr.



Le sol, peu fertile, produit du blé, de l'orge, de l'avoine, du maïs, des pommes de terre, des légumes secs, des betteraves, du chanvre, du foin et des fourrages artificiels.

Le produit des céréales suffit à la consommation des habitants ; on importe le vin.

Le revenu réel des propriétés est de 3 pour cent.

On élève dans la commune des chevaux, des bêtes à cornes, des cochons et des volailles. 30 ruches d'abeilles.

On trouve sur le territoire, du sable propre au nettoyage des métaux, comme le tripoli, et de la pierre à bâtir.

Les habitants fréquentent habituellement les marchés de Champagnole et de Lons-le-Saunier.

Une fromagerie produit annuellement 30.000 kg de fromage, façon Gruyère, de bonne qualité.

Il y a un moulin à 3 tournants, 1 battoir à blé, 2 auberges et 1 marchand épicier.

La principale ressource des habitants consiste dans l'agriculture et la fabrication des fromages.

Biens communaux : une église, un cimetière, un presbytère très ancien et en mauvais état ; une maison commune, construite en 1831 et agrandie en 1847, qui a coûté 20.000 fr. ; elle renferme le logement de l'instituteur, la salle d'étude des garçons, fréquentée en hiver par 40 élèves, le logement de l'institutrice, la salle d'étude des filles, fréquentée par 33 élèves, la salle des réunions municipales ; deux fromageries avec leurs caves et le logement des fromagers ; deux abreuvoirs et d'abondantes sources ; un oratoire au hameau de la Pratz, construit en 1837, et dédié à sainte Rose et à saint Dominique ; une pompe à incendie, manœuvrée par une compagnie de 28 pompiers ; enfin, 450<sup>h</sup> 43<sup>a</sup> de pâtures, bois, parcours, marais, d'un revenu cadastral de 2.361 fr.

Bois communaux : 234<sup>h</sup> 29<sup>a</sup>, dont 7<sup>h</sup> 01<sup>a</sup> sont coupés annuellement.

Budget : recettes ordinaires 4644 fr. ; dépenses ordinaires 4320 fr.

## NOTICE HISTORIQUE

Crottenay est sans contredit l'un des plus anciens villages de notre département ; il existait avant la conquête des Gaules par Jules-César, et son souvenir se mêle à celui des grands événements qui signalèrent les invasions des Barbares dans la Séquanie. La voie gauloise de Salins à Arinthod et à Isernore le traversait. Un autre chemin très ancien, appelé le *chemin de Fermillières*, conduisait à Château-Chalon. En 1840, dans la contrée dite *sur la Croix*, on trouva une pièce en or, sur l'une des faces de laquelle on lisait le mot *vindex*. Elle fut acquise, moyennant 30 francs, par M. Romand, alors garde-général à Champagnole. De 1830 à 1842, on a mis au jour, dans un climat dit à la *Croix des Fourneaux*, douze cercueils en pierres, couverts de laves ; dans l'un était une épée et une boucle de manteau. On a découvert un amas d'ossements dans la contrée dite *au Tombeau*. Le champ de bataille de la Combe-d'Ain, dont nous avons déjà parlé plusieurs fois, s'étendait jusqu'à ce village. Les *tumuli* qu'on y rencontre l'attestent suffisamment. Les traditions qui se perpétuent dans la contrée, se rapportent toutes à des croyances druidiques. Crottenay n'est ni le *Crotonacum* mentionné dans le diplôme de l'empereur Lothaire de l'an 855, en faveur de l'abbaye de Saint-Claude, ni le *Cortona* qui figure dans les bulles et les diplômes de l'abbaye de Baume, ainsi qu'on l'a écrit quelquefois, mais bien le *Crotonacum*, dont la possession de l'église fut confirmée à l'abbaye de Château-Chalon, par le pape Adrien IV, le 20 mai 1154, et par l'empereur Frédéric Barberousse, le 19 septembre 1165.

Seigneurie : La seigneurie de Crottenay était une dépendance de la seigneurie de Montsaugeon. Le fief de Montsaugeon n'était qu'un démembrement de celui de Monnet, terre allodiale, enclavée dans la seigneurie de Salins. Les seigneurs de Montsaugeon avaient la justice haute, moyenne et basse sur Crottenay, avec tous les droits qui y étaient attachés. Les appels des sentences du bailli de Montsaugeon et de Monnet, se portaient devant le bailli de Montrivel.

Seigneurs : Guy, sire de Monnet, est le premier seigneur connu de Montsaugeon. Il vivait en 1184. Il contribua par ses libéralités à la fondation de l'abbaye de Balerne, située au milieu de ses terres. On le regarde même comme le principal fondateur de ce monastère. Roger II, sire de Monnet, Montsaugeon, Doucier, Mont, son fils aîné, mort après 1199, avait épousé Pétronille, qui le rendit père de plusieurs enfants et entre autres *d'Humbert*, qui lui succéda. Humbert vivait encore en 1228. Il laissa un fils nommé *Hugues*, mort après 1259, qui eut d'Alix sa femme, Guillaume, Simon, Guyot de Monnet et plusieurs filles. Guillaume, sire de Monnet et de Monsaugeon, vicomte de Salins, se reconnut, au mois d'août 1268, homme-lige de Perrin de Chalon, dit le *Bouvier*, sauf la *féauté* à Hugon, comte de Vienne et sire de Pagny. Richard, le second de ses fils, continua la lignée. Richard de Monnet, chevalier, sire dudit lieu, vicomte de Salins, seigneur de Montsaugeon, Belmanoy, Mont, Crotenay, etc., reçut en 1272, deux cents livres de Jean de Chalon, 1<sup>er</sup> du nom, sire d'Arlay, au moyen de quoi il confessa tenir en fief de ce prince, Montsaugeon et Crotenay, sauf la foi qu'il avait jurée au roi d'Angleterre, et en se réservant que lorsqu'il rendrait les 200 livres, ses terres de Montsaugeon et de Crotenay «lui demeureraient d'alleu comme devant.» Il renouvela cet hommage en 1276, sous les mêmes réserves, envers le seigneur d'Arlay, et en 1323, envers Béatrix, fille d'Humbert de la Tour-du-Pin, dauphin du Viennois, veuve de Hugues de Chalon-Arlay 1<sup>er</sup>, et tutrice de Jean de Chalon-Arlay II, son fils. Ce dernier acte fut passé en présence de Guillaume-le-Gallois, Jean de Nant, chevaliers, Jean d'Ivory, Clerc et Perrin de Sirod, écuyer. Richard de Monnet, parvenu à une extrême vieillesse, partagea par son testament les riches seigneuries qui lui appartenaient. Il assigna à Marguerite sa femme, pour son douaire, la jouissance du château de Montsaugeon, Belmanoy et d'autres immeubles ; Jean, son fils aîné, fut institué héritier dans le château de Monnet, et après la mort de Marguerite, sa mère, dans le château de Montsaugeon et les terres de Belmanoy et de Cray ; il affecta ses moulins de Billery-sous-Montsaugeon, d'un cens annuel de 20 sols envers l'abbaye de Balerne. Ce testament fut passé en la chapelle du château de Montsaugeon, le 12 février 1340, et l'accomplissement de toutes les dispositions qui y étaient contenues en fut commis à Philippe de Vienne, seigneur de Pymont, Jean de Montsaugeon, abbé de Baume, Visin et Amé de Montaigu, licenciés en lois, Jean de Monnet écuyer, et Marguerite, épouse du testateur. Jean de Monnet ou Jean de Montsaugeon, fils de Richard, chevalier, sire de Monnet, Crotenay, Mont, Montsaugeon, vicomte de Salins, épousa après 1321, Guyette, fille de Jean de Thoraise, chevalier, dont il eut un fils nommé Richard, et en secondes noces, vers 1334, Jeanne de Vaudrey, qui le rendit père de Jean de Montsaugeon, substitué à son frère aîné, et de deux autres fils, destinés à entrer en religion. Richard de Monnet, II<sup>e</sup> du nom, chevalier, seigneur dudit lieu, Montjay, Crotenay, Pupillin, vicomte de Salins, quitta l'ancien nom de sa maison pour prendre celui de Montsaugeon, sous lequel ses descendants furent connus. Il épousa Guillemette de Beaufort, fille d'Etienne de Beaufort, chevalier, et de Guillemette Morel, dit Chambier de Salins, dont il eut Etienne et Jean de Montsaugeon. Il institua le premier pour son héritier, suivant testament de l'an 1358. Etienne de Montsaugeon, chevalier, seigneur de ce lieu, Crotenay, Pupillin, vicomte de Salins, jouissait en 1388, de la terre de Montsaugeon et de ses dépendances, suivant le dénombrement de la seigneurie de Montrivel, donné par Hugues de Chalon, à Philippe, duc et comte de Bourgogne. Il accompagna, en 1596, le comte de Nevers, en son voyage de Hongrie, et fut du nombre de ceux qui périrent misérablement à la funeste journée de Nicopolis. Il avait épousé Catherine, fille naturelle de Louis de Mâle, comte de Flandres et de Bourgogne, laquelle étant veuve, fit hommage, le 30 janvier 1409, tant en son nom que d'Antoine, Jean, Philippe et Marguerite de Montsaugeon, ses enfants, à Jean de Chalon, baron d'Arlay, des châteaux de Montsaugeon et de Monjay. Antoine, fils aîné d'Etienne de Montsaugeon, chevalier, seigneur dudit lieu et de Pupillin, vicomte de Salins, marchant sur les traces de ses ancêtres, suivit dès sa jeunesse le parti des armes ; il servait en 1414, dans l'armée du duc de Bourgogne en Artois, sous la bannière de Jean de Chalon, seigneur d'Arguel. Il reçut, le 22 septembre 1418, une lettre de ce prince, par laquelle il lui mandait de venir le trouver incessamment avec ce qu'il pourrait rassembler de gens de guerre, pour aller au secours du roi de France. Il était, en 1421, capitaine et gouverneur du château de Poligny. Il ne laissa de Jeanne, fille de Gérard de Vaitte, son épouse, que Catherine de Montsaugeon, dame dudit lieu et de Pupillin, vicomtesse de Salins, qui contracta alliance avec Louis de Cusance, seigneur dudit lieu et de Fedry, fils puîné de Jean, sire de Cusance, chevalier, baron de Belvoir et de Saint-Julien, et de Jeanne de Beaujeu. Cette dame, par son testament de l'an 1482, légua à Hugues de la Palud, son neveu, comte de Varax, la vicomté de Salins et ses seigneuries de Pupillin et de Montsaugeon. Jean, sire de Cusance, vendit Monsaugeon en 1534, à Jean Faulquier, chevalier, seigneur de Commenailles, Aumont, etc., bailli de Dole. Ce seigneur eut de Jeanne, fille de Guillaume de Salins, Claudine Faulquier, qui fut mariée en 1547, à Hugues de Villelume. Le prince de





Nassau, comme seigneur suzerain, usant du droit de retenue, remboursa le prix de cette acquisition et devint propriétaire de Montsaugeon, qu'il remit, en 1554, à Hugues de Villelume. Chrétien, fils de Hugues de Villelume et de Claudine Faulquier, seigneur de Monsaugeon, Monnet, Beauregard, Rans, Pleure, s'allia à Claude-Philippe, de l'illustre maison de la Chambre, marquise de Meximieux, mariée à Guillaume de Beaufremont, baron de Scey et de Somberton, gentilhomme de la bouche du roi d'Espagne, capitaine des gardes de l'archiduc Albert, et colonel d'Aval, décédé en 1599, à l'âge de 31 ans. De ce mariage sont issus les seigneurs princes de Beaufremont, qui ont possédé Montsaugeon jusqu'en 1807. (Voir l'article *Clairvaux*). Indépendamment de la branche de la maison de Monnet, qui a possédé la seigneurie de Monsaugeon, il y a eu une autre branche cadette qui a porté le nom de ce château sans le posséder. De cette famille étaient *Pierre* de Montsaugeon, marié avant 1378, à Agnès, fille de Jean, dit des Grands de Poligny, *Denisot* de Montsaugeon, écuyer, qui accompagna la duchesse de Bourgogne, dans le voyage qu'elle fit à Paris en 1421, et *Guyot* de Montsaugeon, qui passa en revue à Beauvais en 1441, sous la bannière du sire de Château-Vilain.

Armoiries : Les armes de la maison de Monnet étaient : *d'azur à neuf besants d'argent*.

Fief : Le hameau de Pratz était un arrière-fief de Montsaugeon, dont une famille noble prit le nom. Humbert de Pratz était témoin de l'accord fait à Montaigu, en 1209, entre l'abbaye de Baume et celle de Balerne.

Château : Le Montsaugeon est une montagne située au sud-est du village de Crotenay. Au sommet de ce rocher s'étend un vaste plateau, à l'angle sud-ouest duquel était bâti le château, qui prit le nom de la montagne. Cette forteresse se composait d'une première enceinte, percée au sud d'une porte avec herse et flanquée de deux tours. Venait ensuite un vaste fossé, qu'on traversait à l'aide d'un pont-levis. Une seconde enceinte intérieure enveloppait un donjon à base carrée, flanqué de quatre tourelles, et les autres bâtiments qui servaient de dépendances au château. Il a pu exister d'autres constructions, mais elles ne sont plus reconnaissables. L'accès était défendu au sud-est et à l'ouest par la rapidité de la pente du rocher, à l'est et au nord par les rivières d'Ain et d'Angillon. Plusieurs seigneurs du nom de Monnet et de Montsaugeon habitèrent ce manoir. Hugues de Villelume le rétablit, l'embellit et le fortifia. Gilbert Cousin le qualifie de *arx elegantissima* et dit que Hugues de Villelume y fit de magnifiques restaurations. Ce château avait été démantelé par Louis XI en 1479. Tombé au pouvoir des Français en 1639, après une vigoureuse résistance dirigée par M. de Beaufremont, il fut repris par le baron d'Arnans et Lacuzon, le 22 juillet de la même année. Après la conquête de la province par Louis XIV, en 1674, le souverain en ordonna la démolition. L'emplacement du château, encore couvert de ruines, est envahi par d'épaisses broussailles et appartient à MM. Monnier-Jobez, de Syam.

Evénements divers : En 1184, intervint un accord entre les religieux de Balerne et Roger de Monnet, en présence et sous le sceau de Gérard de Vienne, comte de Bourgogne, dont l'exécution fut jurée à Crotenay, dans le jardin du chapelain. La peste joignit ses ravages à ceux de la guerre de 1636 à 1640. Un incendie, survenu en 1800, dévora 6 maisons.

Église : L'église de Crotenay, dont l'abbesse de Château-Chalon avait le patronage, est dédiée à saint Pierre, dont on célèbre la fête le 29 juin. La nef a été construite en 1831, et le chœur terminé en 1841. Elle occupe le sommet d'une éminence qui domine le village. Elle se compose d'un clocher, d'une tribune, d'une nef, de deux chapelles, d'un chœur terminé en hémicycle et d'une sacristie. L'intérieur est décoré de pilastres de l'ordre dorique, sur lesquels s'élèvent les arcs-doubleaux et les arêtes des voûtes. Le clocher est couronné par un dôme octogonal de forme disgracieuse. On remarque dans cet édifice les belles sculptures de la chaire à prêcher, l'ingénieuse disposition du maître-autel et du tabernacle, trois tableaux et quatre statues.

Le cimetière occupe l'emplacement de l'ancienne église. Il renferme la tombe de François-Angélique Dumontet de la Colonge, ancien commissaire des guerres, mort à Crotenay, le 13 avril 1829, et le charnier des seigneurs de Montsaugeon.





Canton : En 1790, Crotenay fut érigé en chef-lieu d'un canton du district de Poligny, composé de Crotenay, Besain, le Pont-du-Navoy, la Buchille, Fay, les Faisses, Monnet- la-Ville, les Maisons-du-Bois, Molain , Montigny, Monnet-le-Bourg, Montrond, Mont-sur-Monnet et Picarreau. Ce canton a été supprimé en 1801.

Biographie : Ce village a vu naître :

*Auvernoy*, qui était en 1843 le doyen des doreurs et des sculpteurs sur bois de tout le département. Les ornements d'église ont été l'objet des travaux de toute sa vie.

*Progin* , Pierre-Simon (1772- 1832), capitaine décoré, ayant fait toutes les campagnes de la république et de l'empire.

Bibliographie : Annuaire du Jura, 1880. — *Mémoire sur l'abbaye de Château-Chalon*, par Leriche. — Chevalier. — Guillaume, *Histoire des sires de Salins*.